

ATSCAF DE LA MAYENNE



Chers amis,

La section départementale de l'ATSCAF de la Mayenne organise un séjour du lundi 14 décembre au mercredi 16 décembre 2026 dans la Région de Blois. Les grands châteaux de la Loire ouvrent leurs portes tout au long de l'année et se parent de couleurs féeriques en décembre pour célébrer la magie de Noël.

Au programme

Lundi 14 Décembre 2026

- ❖ 09H00 Départ en Minibus – Parking Ferrié rue de la gaucherie à Laval
- ❖ 12H00 Déjeuner à Mosnes
- ❖ 14H00 Visite immersive du château de Chaumont sur Loire sur le thème Rêves d'antan
- ❖ 16H30 Accueil au Domaine de Rabelais à Onzain. Visite du domaine viticole et dégustation de vin
- ❖ 18H00 Installation à l'hôtel Bee Lodge (3 étoiles) situé en centre ville de Blois
- ❖ 19H30 Dîner au restaurant de l'hôtel

Mardi 15 décembre 2026

- ❖ 10H00 Visite du château de Cheverny et ses jardins
- ❖ 12H00 Déjeuner à Cour-Cheverny
- ❖ 14H45 Visite guidée du château de Chambord
- ❖ 17H00 Dégustation à la biscuiterie de Chambord de palets Solognots et d'un vin du Val de Loire
- ❖ 20H00 Dîner au restaurant de l'hôtel
- ❖ Animation Magie close up pendant le dîner

Mercredi 16 décembre 2026

- ❖ 10H00 Visite guidée du château Royal de Blois
- ❖ 12H30 déjeuner dans un restaurant à Blois
- ❖ 15H00 Retour vers Laval

**Prix du séjour 450 euros
Cotisation ATSCAF
2026-2027 obligatoire**

Inscriptions limitées à 27 personnes. Réponse souhaitée pour le 15 Juillet 2026.

Le prix inclus :

- ❖ Le transport en minibus
- ❖ Les visites prévues au programme
- ❖ 2 dîners et 3 déjeuners (entrée-plat-dessert-boisson-café)
- ❖ 2 nuits à l'Hôtel 3 étoiles avec le petit déjeuner

Le bulletin d'inscription est à renvoyer pour le 15 Juillet 2026 à :
Alain BERTEL 58 rue Prosper Brou 53000 LAVAL (Tél 06-82-36-72-53).

Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter.

Supplément single 35€ par nuit

.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM – PRENOM :

NOMBRE DE PERSONNES :

NUMERO DE TELEPHONE :

Joindre un chèque d'acompte de 100 € à l'inscription (sera encaissé mi-août 2026). Le solde sera à payer pour fin octobre 2026.

Le Président
Alain Landais